

et de conserver l'édifice. Pendant près de quarante ans, il suffit à cette lourde tâche, qui comprenait : à l'intérieur, la direction spirituelle et disciplinaire de l'Eglise et du troupeau, la conduite de l'académie, la prédication, l'assistance pastorale, les rapports avec les magistrats ; au dehors, la surveillance des Eglises de France, une correspondance immense, les consultations théologiques, les voyages, les congrès, etc. En 1571, il fut appelé à présider le synode de La Rochelle, et joua, en outre, un rôle important, soit dans les affaires générales du protestantisme, soit dans des conférences tenues à différentes époques pour l'éclaircissement de quelques points de doctrine. L'académie de Genève, dont il était recteur, brilla sous sa direction du plus vif éclat ; les chaires ne cessèrent d'être remplies par des savants d'un mérite supérieur ; on affluait de toutes les parties du monde protestant aux écoles de Genève, et la cité était comme un vaste pensionnat rempli des enfants de la noblesse calviniste, qui tenait à honneur de faire élever les siens sous les yeux de Théodore de Bèze. Lui-même apportait un zèle ardent à cette partie de sa tâche ; à l'âge de soixante-dix ans, il suppléa seul pendant deux ans tous les professeurs, que la guerre contre le duc de Savoie ne permettait plus d'entretenir.

Essentiellement conservateur, touchant les choses de la religion, il borna ses efforts à maintenir intactes la doctrine et les traditions de son maître, ainsi que la discipline qu'il avait établie, et il repoussa constamment toutes les innovations. C'est ainsi qu'au synode de Nîmes, en 1572, il fit rejeter, après plusieurs journées de débats ardents, le projet d'une organisation toute démocratique des Eglises, qui avait été présenté et soutenu par le célèbre et éloquent Ramus.

Doué d'une santé robuste, d'une mémoire merveilleuse et d'une grande activité d'esprit, il put constamment suffire à ses nombreux travaux jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Mais il ne put réaliser son vœu de mourir debout. L'âge et les infirmités l'obligèrent à passer les cinq dernières années de sa vie dans la retraite, le silence et l'inaction.

Ses fonctions lui donnaient naturellement une grande prépondérance dans toutes les affaires ecclésiastiques, et, comme Calvin, il était en quelque sorte le pape de la Rome protestante, ainsi qu'on l'a souvent remarqué. Comme recteur, il avait la haute main sur tout ce qui concernait l'éducation. Enfin, son autorité morale, son ascendant toujours croissant sur les magistrats et sur le peuple, le rendaient pour ainsi dire l'arbitre de toutes les affaires de la république. C'est ainsi que, sous les formes les plus austères, sous les simples titres de ministre de la parole de Dieu ou de prédicateur, les chefs de l'école de Genève, ennemis de la théocratie romaine, avaient eux-mêmes constitué une véritable théocratie.

Le rôle important joué par Théodore de Bèze le rendit nécessairement le point de mire des attaques les plus passionnées de la part des écrivains catholiques ; on sait quelle était alors la fureur des partis. Quelques passages tordus de ses poésies de jeunesse le firent même accuser de vices infâmes, et Mézerai s'est fait l'écho de cette odieuse calomnie, qui a été trop solidement réfutée par tous les historiens pour qu'il soit nécessaire de s'en occuper ici. On l'a aussi accusé d'avoir armé le bras de Poltro, l'assassin du duc de Guise ; ce malheureux prononça son nom dans son premier interrogatoire, ainsi que celui de Coligny, mais il se rétracta aussitôt et persista jusqu'à la mort à décharger de Bèze, dont la complicité est insoutenable. Bossuet lui-même ne l'accuse point, bien qu'il soit porté à soupçonner Coligny. Ses ennemis ont aussi beaucoup exagéré les désordres de sa jeunesse. Lui-même, dans un langage plein de noblesse et de dignité, les a confondus à cet égard, tout en déplorant la licence de ses badinages poétiques. Il les met au défi de fournir une seule preuve, de citer une seule des femmes qu'ils l'accusaient d'avoir séduites et débauchées, Claudine Denosse était en réalité sa femme ; elle était liée à lui par une promesse de mariage, et il l'a emmenée à Genève pour l'épouser légalement. Et il ajoute avec beaucoup de raison : « S'il était vrai que j'eusse été livré à la débauche, pourquoi me serais-je retiré d'un lieu où je pouvais avoir là-dessus toute liberté, pour aller dans une ville qui est la seule dans laquelle la simple fornication est punie d'une honte publique et d'une grosse amende, et où l'adultère est puni de mort ? »

Genève eût été, en effet, un triste refuge pour un débauché. On sait qu'à cette époque, Calvin et les pasteurs avaient à cet égard établi la plus sévère discipline, et que leur surveillance et leur autorité s'étendaient jusque sur les mœurs et la vie privée.

Les ouvrages que Théodore de Bèze a composés pendant sa longue et laborieuse carrière sont les suivants : *Poemata juvenilia* ; c'est le recueil des poésies latines dont il a été question plus haut. Les *Juvenilia* se composent d'épigrammes, de *silves* et d'épigrammes ; elles révèlent sans doute une jeunesse livrée au plaisir, mais on en a beaucoup exagéré la licence. Il est très-vrai que l'étudiant y chante en mètres quelquefois brûlants et peu chastes ses tourments amoureux et les charmes de sa maîtresse *Candida*, qu'il célèbre

même des amours adultères ; mais il y a, dans tout cela, plus de fictions poétiques que de réalités. La plupart de ces pièces sont des jeux ovidiens, comme en rimait alors les savants les plus graves. Bayle et les critiques les plus autorisés ont dit à ce sujet tout ce qu'il y avait à dire. Quant à la fameuse épigramme qui a donné lieu à la monstrueuse accusation à laquelle nous avons fait allusion, c'est une jolie bagatelle que la plus noire méchanceté à seule pu dénaturer. Il s'agit d'un combat entre l'Amour et l'Amitié. Le poète se demande s'il ira visiter d'abord Audebert, son ami, ou Candide, sa maîtresse. Il finit par donner la préférence à l'ami ; et il ajoute : « Si Candide m'en fait reproche, je la ferai taire avec un baiser. » Et voilà tout ! Ne faut-il pas avoir l'imagination bien impudique et l'âme bien flétrie, pour trouver dans cette innocente frivolité matière à d'absurdes et ignobles soupçons ? Est-il nécessaire d'ajouter que cet Audebert fut un homme très-honorable, qui se distingua comme poète et comme magistrat ?

En résumé, les *Juvenilia* sont des jeux poétiques, essais d'une muse de vingt ans, où les reminiscences de la muse antique tiennent une large place. Ces poésies sont tout à fait dans le goût du temps, et elles furent fort estimées des contemporains. Dans la préface de l'édition de Henri Estienne (1597), on lit que « les Grâces et les Muses y avaient mis l'emprunte de leurs doigts délicats, humides encore du suc parfumé des roses. » — De Bèze a composé encore d'autres poésies : le *Sacrifice d'Abraham*, tragédie en vers français, représentée à Lausanne vers 1552. C'est une sorte de prédication, une exhortation à tout quitter, famille, patrie, etc., pour fuir l'esclavage de la papauté et servir le vrai Dieu. Cette allégorie protestante est d'une exécution généralement assez faible. *Traduction en vers français des psaumes omis par Marot* (1563), réimprimée un grand nombre de fois. C'est à la demande de Calvin que de Bèze compléta l'œuvre de Clément Marot, qui avait traduit cinquante des plus beaux psaumes de David ; mais il resta au-dessous de son prédécesseur. Plusieurs fois remanié, le psautier de Genève a été adopté par les Eglises calvinistes. Goudimel et d'autres compositeurs en firent la musique. On sait que le chant des psaumes devint une partie importante et populaire du culte réformé, et la consolation des fidèles aux jours des persécutions. — Comme théologien, de Bèze est resté le disciple exact de Calvin. Ses écrits, en ces matières, roulent principalement sur la prédestination et la cène. En théologie, en controverse surtout, il eut aussi ses *Juvenilia* ; nous voulons parler de ces écrits où il attaqua avec une véhémence sans mesure les adversaires de son maître, et plus particulièrement du traité *De hæreticis a civili magistratu puniendis* (1554), trad. en français par Nicolas Colladon, sous le titre de *Traité de l'autorité du magistrat en la punition des hérétiques* (Genève, 1560). C'est à la fois une odieuse apologie du supplice de Servet et un plaidoyer en faveur de cette opinion : que le pouvoir civil a le droit et le devoir de trancher par le glaive les têtes de l'hérésie que l'Eglise officielle lui désigne. Les catholiques n'avaient jamais dit autre chose, et c'est au nom de ce principe même qu'ils persécutaient les protestants. Ainsi, au lieu de rester l'école de la liberté de conscience et d'examen, l'Eglise de Genève se transformait en secte intolérante et despotique. De telles manifestations étaient certainement plus funestes à la Réforme que les bûchers de Rome, et les protestants éclairés furent les premiers à en gémir. Castalion, Marnix et d'autres hommes éminents s'en plainquirent hautement, et revendiquèrent les droits de la conscience humaine. Bayle s'est également élevé contre cette doctrine : « Dès que les protestants, dit-il, se veulent plaindre des persécutions qu'ils souffrent, on leur allègue le droit que Calvin et de Bèze ont reconnu dans les magistrats ; jusqu'ici, on n'a vu personne qui n'ait échoué pitoyablement à cette objection *ad hominem*. »

Outre ses traités de théologie et de controverse, tous écrits en latin, de Bèze passe pour l'auteur de quelques brochures satiriques en français : le *Réveille-matin des Français*, l'*Histoire de la mappemonde papistique*, par *Francisquille Escorche-messes*, etc. Ce qui paraît être plus réellement de lui, c'est l'*Épître de maître Benoît Passavant au président Lizet*, vraie satire théologique, pleine de verve comique, écrite en latin burlesque. Sa *Traduction du Nouveau Testament*, souvent réimprimée, est un travail très-remarquable, qui l'occupa quarante années. Enfin, on a de lui un grand nombre de sermons sur tous les textes de l'Ecriture. Son œuvre historique se compose essentiellement de l'*Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au royaume de France* (1580), à laquelle a, dit-on, collaboré le ministre Des Gallars ; ce sont des annales un peu minutieusement détaillées, peut-être, mais remplies de pièces et de renseignements. Il faut ajouter à cette œuvre les *Icones viro-rum illustrium* (1580), suite de portraits gravés sur bois des propagateurs et des martyrs de la réformation, à chacun desquels de Bèze a joint une courte notice biographique en latin, d'une remarquable précision, et où la valeur des personnages est nettement caractérisée. Enfin, la *Vie de Calvin*, panégyrique ému, enthousiaste, mais sans déclamation, et qu'on

lit encore avec profit, même après les études philosophiques et les analyses détaillées qui ont été écrites depuis sur la vie et les doctrines du grand réformateur.

BEZEAU. V. BISEAU.

BEZEC, ville de la Palestine, dans la demi-tribu de Manassé, au delà du Jourdain. C'était une ville royale, enlevée aux Chananéens.

BÉZÉDEL, tour fortifiée de la Palestine, près d'Ascalon. Les Juifs, poursuivis par Antoine, se réfugièrent dans cette tour, et les Romains ne s'en rendirent maîtres qu'après y avoir mis le feu.

BEZEINE s. f. (be-zè-ne). Ruche à miel. || Vieux.

BEZENGE. Ornith. V. BESENCE.

BEZENVAL. V. BESENVAL.

BÉZÉREDY ou BÉZÉREDJ (Etienne), homme politique hongrois, né à Sierdahely en 1796, mort en 1856. Elu député en 1830 par le comitat de Tolna, il figura au premier rang des partisans des améliorations politiques et sociales, et se fit remarquer par l'éloquence de ses discours. En 1844, il affranchit spontanément tous les paysans de ses domaines. Il ne joua pas un rôle bien saillant dans le mouvement révolutionnaire de 1848, parce que la philanthropie dominait en lui les passions politiques.

Sa femme, Amélie BÉZÉREDJ, s'est fait remarquer par sa bienfaisance et par la publication de quelques ouvrages intéressants.

BEZESTAN. V. BESESTAN.

BEZETHA, nom d'un quartier de la ville de Jérusalem. Le Bezetha, situé au N. de la ville et de l'ancien Temple, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la mosquée d'Omar, est habité par les musulmans.

BEZETTE s. f. (be-zè-te). Comm. Crêpon ou linon très-fin du Levant, teint avec de la cochenille.

— Bot. Un des noms du tournesol.

BÉZI s. m. (bé-zi). Abrév. de *bésigue* : *Ma femme est en train de faire un bézi*. (De Leuven.) *Au bézi, je suis homme à donner leçon au plus malin*. (E. About.) || On écrit aussi *Bési*.

BÉZIERS, (*Beterra*), ville de France (Hérault) ; ch.-l. d'arrond. et de deux cantons, à 65 kil. S.-O. de Montpellier, à 748 kil. de Paris ; sur l'Orb, le canal et le chemin de fer du Midi ; pop. aggl., 21,687 — pop. tot., 24,270 h. L'arrond. a 12 cant., 99 comm., 142,287 hab. — Sous-préfecture, tribunaux de 1^{re} instance et de commerce, collège communal, bibliothèque, deux hospices. Fabriques de produits chimiques, liqueurs, vinaigre, bouchons ; distilleries d'eaux-de-vie, mégisserie, verrerie, filature de laine et de soie, fonderie de fer et de cuivre. Commerce actif de grains, vins, fourrages, bestiaux, trois-six, sel, cuirs, draps, toiles, etc.

L'origine de Béziers est très-ancienne ; c'était une ville des *Volques Tectosages*, colonisée par les Romains, et nommée par Jules César *Julia Biterra* ou *Beterra*. Sous Tibère, elle s'enrichit de beaux édifices et de deux temples, l'un en l'honneur d'Auguste, l'autre en l'honneur de sa fille Julie. La prospérité croissante de cette ville fut arrêtée par les ravages des Vandales, au ve siècle ; puis elle eut à subir l'occupation des Visigoths et les déprédations des Arabes, qui en furent chassés par Charles Martel. Sous Charlemagne et ses successeurs, Béziers se releva de ses ruines ; elle fut une dépendance des ducs de Septimanie, qui y placèrent des gouverneurs particuliers sous le nom de vicomtes. Ceux-ci se rendirent souverains sous les derniers rois de la seconde race. Bernard-Raymond Trincavel, vicomte de Béziers, qui vivait au milieu du x^e siècle, réunit à sa vicomté le comté de Carcassonne, en épousant Ermengarde, sœur et héritière de Roger, comte de Carcassonne. Il eut pour successeur son fils, Bernard Athon, qui, par son mariage avec Cécile, vicomtesse de Nîmes, ajouta cette vicomté à l'héritage paternel. Des trois fils de Bernard Athon, l'aîné mourut sans postérité ; le second, Raymond Trincavel, fut dépouillé d'une partie de ses possessions par Raymond, comte de Toulouse, en 1150 ; mais il fut réintégré dans la suite, grâce à l'appui de Henri II, roi d'Angleterre. Son petit-fils, Raymond Bérenger, fut fait prisonnier en 1209, dans la croisade contre les Albigeois, dont il était un des chefs, et ses domaines furent donnés à Simon de Montfort, qui naya la ville de Béziers dans le sang, et transmit ses domaines à son fils Amauri ; celui-ci céda à Louis VIII la vicomté de Béziers, qui depuis lors fut réunie à la couronne. Pendant les discordes civiles et religieuses de la Réforme, Béziers eut beaucoup à souffrir ; ses fortifications furent démolies et sa citadelle fut rasée en 1632. On comprend qu'après tant de vicissitudes, cette ville n'ait conservé que peu de chose de ses monuments romains. Vue de la route de Narbonne, Béziers présente un aspect assez pittoresque ; mais, dès qu'on entre dans la ville, l'illusion disparaît ; les rues sont étroites, tortueuses, et généralement mal bâties. Telle n'est pas, d'ailleurs, l'opinion des habitants, car tout le monde sait qu'ils ne reconnaissent dans le monde aucune ville dont le séjour soit aussi agréable, comme le prouve ce vers latin qu'ils se plaisent à citer :

Sa vellet Deus in terris habitare, Biterria.

On trouve à Béziers deux places assez belles : l'une près du chemin de fer, l'autre appelée *place de la Citadelle*, située dans la haute ville. A droite de cette place s'élève, entre deux jets d'eau, la remarquable statue en bronze de Riquet, par David d'Angers. Parmi les édifices remarquables de Béziers, nous citerons l'église Saint-Nazaire, classée au nombre des monuments historiques. Le transept et la travée qui précèdent le chœur datent de la fin du x^e siècle ; le chœur, de la fin du x^e ; la nef et la façade, du xiv^e. Le gros clocher, haut de 46 mètres, les deux tours de la façade, entre lesquelles s'ouvre une belle rose de 10 mètres de diamètre, et le pourtour extérieur du chœur et de la nef, sont couronnés de créneaux et de mâchicoulis. Sur le flanc méridional de la nef existe encore un beau cloître du xiv^e siècle, dont les meneaux ont été détruits. Les fenêtres sont ornées de curieuses grilles du xiv^e siècle, très-bien conservées. L'église Saint-Aphrodise est un édifice roman du x^e siècle, dénaturé par des constructions ogivales du x^e siècle ; un tombeau antique, de marbre gris, y sert de cuve baptismale. L'église de la Madeleine, dans laquelle furent massacrés plus de 7,000 Albigeois lors de la terrible extermination de 1209, est un parallélogramme terminé par des transepts et une abside pentagone. Sa construction primitive, du x^e ou du xiv^e siècle, a été défigurée par des remaniements ultérieurs. On y admire un beau tableau de Cous-tou, représentant la mort de saint Joseph. L'église des Récollets se recommande par un portail ogival du x^e siècle. Mentionnons encore une colonne de 15 mètres surmontée d'une statue de la Vierge, en bronze doré, et érigée en 1856 à l'Immaculée Conception ; quelques débris d'antiquités romaines ; le vieux pont, composé de 17 arches, et le beau pont moderne, sur lequel le canal du Midi franchit la rivière de l'Orb :

Patrie de Pellisson, de Mairan, de Riquet, du P. Vanière, de M. Viennet, etc.

BEZIERS (Michel), historien. V. *BESIERS*.

BÉZIN s. m. (bé-zain). Art culin. Sorte de béis préparé avec plus de soin, et dont la pâte est exactement broyée dans un mortier.

BÉZOARD s. m. (bé-zo-ar — du pers. *bad* ou *bed*, remède, et *zêher*, venin, poison). Calcul, concrétion pierreuse qui se forme dans l'estomac ou les glandes de certains animaux, et à laquelle on attribuait autrefois de grandes vertus : *Fourcroy estimait ses découvertes sur les calculs urinaires et sur les divers bézoards plus que toutes les autres*. (Cuvier.)

— Par ext. Nom donné à diverses préparations artificielles ou formations naturelles, également employées en pharmacie. || *Bézoard animal*, Poudre de foie de vipère. || *Bézoard factice* ou *Pierre de Goa*, Composition que l'on fabriquait à Goa, pour tenir lieu des véritables bézoards. || *Bézoard fossile*, Concrétion pierreuse qui se forme autour d'un noyau, comme un grain de sable, une coquille, etc. || *Bézoard lunaire*, Préparation d'argent et de beurre d'antimoine. || *Bézoard martial*, Préparation de deux parties d'antimoine et d'une partie de limaille de fer, avec addition d'une faible quantité de nitre. || *Bézoard végétal*, Concrétion pierreuse, que l'on rencontre dans le coco. || *Bézoard d'étain*, composé d'étain et de règle d'antimoine. || *Bézoard de Vénus*, Teinture de limaille de cuivre, de beurre d'antimoine rectifié et d'esprit de nitre.

— Minér. *Bézoard minéral*, Concrétion sphéroïdale, composée de couches concentriques très-distinctes, ayant toujours pour noyau un grain de sable ou tout autre corps étranger : *Les BÉZOARDS MINÉRAUX se trouvent en Toscane, en Silésie, en Hongrie et en Bohême*.

— Conchyl. Nom marchand d'une espèce de coquille du genre casque. || On l'appelle aussi *bézoardique*.

— Mamm. *Chèvre du bézoard*, Nom vulgaire donné autrefois à l'antilope onyx, qui fournissait principalement les bézoards.

— Encycl. Le *bézoard* a une origine tout orientale ; le nom de *bézoard* qu'on lui donne est une corruption du mot persan *bad-zêher* (qui chasse, qui détruit le venin). Ce mot *bad-zêher* est un terme générique correspondant assez exactement à l'*antidoton* des Grecs, et désignant toute substance propre à combattre les effets toxiques d'un poison. Si l'on en croit les auteurs musulmans cités par d'Herbelot, cette pierre avait la propriété merveilleuse d'attirer le venin d'une plaie. Il suffit, disent-ils, de l'approcher de la blessure ; elle s'y attache d'elle-même et absorbe, en s'en imbibant, une certaine quantité de la liqueur vénéneuse, qu'elle abandonne ensuite lorsqu'on la plonge dans l'eau ; on recommence plusieurs fois l'opération, et tout danger est conjuré. On comprend qu'une pareille pierre n'était pas chose commune ; aussi les Orientaux débitent-ils sur ses origines, sur la manière de la recueillir, etc., une foule de contes à dormir debout. Selon d'Herbelot, quelques auteurs arabes assurent que le *bézoard* se trouve dans les mines ; d'autres, qu'on ne le rencontre que dans la tête de certains serpents ; mais les plus habiles ont écrit qu'elle se forme dans le coin des yeux des cerfs qui ont mangé des serpents ; elle y grossit peu à peu, et par croûtes, dont l'une re-